



TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN FORESTERIE ET EN GESTION DU TERRITOIRE

Si vous êtes un employé de la fonction publique du Québec, consultez cet appel de candidatures dans [Emplois en ligne](#) et accédez au formulaire d'inscription en ligne.

Processus de qualification – Recrutement : 26910RS00520002

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Vous êtes une personne dynamique, innovatrice et vous aimez relever des défis ? Vous désirez travailler sur des mandats porteurs, diversifiés et significatifs pour l'ensemble de la collectivité québécoise ? **La fonction publique du Québec** offre des emplois réguliers et occasionnels de technicienne ou de technicien en foresterie et en gestion du territoire dans divers ministères et organismes dans toutes les régions administratives du Québec.

Ce processus de qualification mènera à l'inscription des personnes qualifiées dans la banque numéro 26910BR00520001 – Technicienne ou technicien en foresterie et en gestion du territoire. Les personnes dont le nom est déjà inscrit dans cette banque ne peuvent s'inscrire à ce processus.

Les emplois se trouvent principalement dans les ministères et les organismes suivants :

- [Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;](#)
- [Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;](#)
- [Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;](#)
- [Ministère des Transports, de la Mobilité durable et l'Électrification des transports;](#)
- [Financière agricole du Québec.](#)

Que vous soyez finissant ou que vous ayez de l'expérience, inscrivez-vous à cet appel de candidatures.

Certains de ces emplois peuvent nécessiter de l'expérience additionnelle à ce qui est exigé aux conditions d'admission.

Pour en savoir plus sur les mandats confiés aux techniciennes ou aux techniciens en foresterie et en gestion du territoire, consultez le [portail Carrières](#).

Attributions :

La personne titulaire de l'emploi peut être appelée à effectuer des travaux techniques reliés à la connaissance, à l'amélioration, à l'utilisation, à la transformation, à la conservation, à l'aménagement et à la gestion des ressources forestières et des terres publiques. Cette personne devra notamment :

Pour le volet foresterie :

- fournir une assistance technique pour la confection des plans d'aménagement forestier intégrés (tactiques et opérationnels);
- proposer des localisations de secteurs d'aménagement forestier qui correspondent aux stratégies d'aménagement forestier et qui tiennent compte des préoccupations des intervenants locaux et régionaux;
- faire de la photo-interprétation forestière et écologique et réaliser des inventaires et des classements dendrométriques et pédologiques visant à inventorier les ressources forestières;
- appliquer certaines méthodes de recherche dans divers domaines de la recherche forestière, notamment dans le reboisement, le traitement des sols, la génétique et la sylviculture;
- collaborer à l'amélioration et à l'application de méthodes et de techniques de prévention, de détection et de combat des perturbations naturelles;
- traiter et analyser les données écoforestières en utilisant différents logiciels (exemple : gestion de base de données);
- vérifier la qualité des travaux réalisés par les prestataires de services (inventaire, photo-interprétation, recherche, etc.) et assurer le respect des devis de contrats d'exécution;
- intervenir dans le processus de contrôle du mesurage des volumes de bois prélevés;
- vérifier l'application de normes techniques, détecter ou constater les infractions, collaborer aux enquêtes et comparaître devant les tribunaux afin de relater les faits constatés (exemple : suivi d'interventions forestières, etc.).

Pour le volet gestion du territoire :

- effectuer des vérifications techniques en vue de la délivrance, du renouvellement ou de la révocation de titres fonciers et effectuer les recherches de titres et les analyses nécessaires;
- délivrer des permis d'intervention et évaluer diverses demandes d'utilisation des terres publiques et de concession de titres (érablières, bois de chauffage, utilités publiques, etc.);
- évaluer diverses demandes d'utilisation des terres publiques et de concession de titres;
- conseiller la clientèle sur des questions d'ordre technique relatives à la concession de titres et à l'arpentage du domaine public;
- recueillir et compiler les données sur l'utilisation effective des terres publiques et en faire la représentation cartographique;
- vérifier l'application de normes techniques, détecter ou constater les infractions, collaborer aux enquêtes et comparaître devant les tribunaux afin de relater les faits constatés.

Salaire : 37 293 \$ à 52 196 \$

Il s'agit de l'échelle en vigueur à la date du début de la période de publication. L'information à jour peut être trouvée sur le site Web du [Secrétariat du Conseil du trésor](#).

La fonction publique du Québec offre une gamme d'avantages qu'il vous sera difficile de trouver ailleurs. Consultez le portail Carrières pour connaître tous ses [avantages distinctifs](#), dont ceux qui permettent la conciliation travail et vie personnelle.

PROFIL RECHERCHÉ

Conditions d'admission :

- Détenir un diplôme d'études collégiales avec spécialisation en techniques forestières, en techniques d'aménagement du territoire ou dans une autre spécialisation du domaine des techniques physiques ou des techniques biologiques jugée pertinente ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Une personne est également admissible si elle est en voie de terminer la dernière année de scolarité exigée pour l'obtention du diplôme requis.

Chaque année de scolarité pertinente manquante peut être compensée par :

une année de scolarité pertinente de niveau égal ou supérieur ayant les techniques biologiques, les techniques physiques, les sciences biologiques ou les sciences physiques comme matières dominantes;

OU

deux années d'expérience pertinente, notamment dans le domaine de l'industrie des pâtes et papiers, de l'industrie du sciage, de l'industrie de transformation et du commerce du bois, de la recherche et de l'expérimentation en sciences forestières, de la protection des forêts, de la gestion territoriale ou dans tout autre domaine connexe.

- Pour être considérée, toute scolarité effectuée hors du Canada doit faire l'objet d'une évaluation comparative (attestation d'équivalence) délivrée par le [ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion](#). La personne en attente de son évaluation comparative peut être admise sous condition de fournir le résultat de cette évaluation dès qu'elle le recevra.
- Il est obligatoire de posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent pour occuper un emploi dans la fonction publique.

La personne en attente de la preuve de son statut de résident permanent peut être admise au présent processus de qualification. Toutefois, elle devra posséder le statut de résident permanent ou la citoyenneté canadienne au moment de sa nomination.

- Il faut également posséder une connaissance du français appropriée aux fonctions.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Période d'inscription : À compter du 10 avril 2018

Cet appel de candidatures est affiché pour une durée indéterminée. Il est cependant possible d'y mettre fin à tout moment. Le cas échéant, un avis indiquant la date de fin de publication sera publié dans cet appel de candidatures au moins dix jours consécutifs avant cette date.

Il pourrait y avoir plusieurs séances d'examens pour ce processus de qualification. Ainsi, les personnes admises pourraient être évaluées, en sous-groupes, selon l'ordre d'inscription.

Accéder au formulaire d'inscription :

L'inscription à ce processus de qualification doit s'effectuer à l'aide du formulaire d'inscription en ligne.

Si vous êtes un employé de la fonction publique du Québec, consultez cet appel de candidatures dans [Emplois en ligne](#) et accédez au formulaire d'inscription en ligne.

Aucun curriculum vitæ ne sera accepté ni aucune candidature soumise par courrier électronique.

Remplir le formulaire d'inscription :

Seuls les renseignements contenus dans votre formulaire d'inscription seront considérés.

Une fois que vous aurez soumis votre candidature, les renseignements contenus dans le formulaire ne peuvent plus être modifiés en ligne pour cet appel de candidatures.

Aux fins de la vérification de l'admissibilité, vous devez inscrire toute votre scolarité et toutes vos expériences de travail, y inclus votre emploi actuel.

Pour chaque scolarité, vous devez indiquer le nombre de crédits ou d'unités obtenus, à défaut de quoi celle-ci pourrait ne pas être considérée dans l'analyse de votre candidature. Cette information est disponible sur votre dernier relevé de notes.

Pour chaque expérience, vous devez inscrire de façon exhaustive les tâches principales et habituelles ainsi que la date de début et de fin de cette expérience, à défaut de quoi celle-ci pourrait ne pas être considérée dans l'analyse de votre candidature. Pour être jugées pertinentes, ces tâches doivent avoir un lien direct avec les attributions indiquées ci-dessus.

Lorsque toutes les sections du formulaire d'inscription seront complétées, cliquez sur le bouton « *Enregistrer* » au bas de la page pour passer à la page suivante – Profil et intérêts professionnels, afin de répondre aux questions posées. Cliquez ensuite sur le bouton « *Enregistrer* » afin de sauvegarder vos informations et cliquez sur le bouton « *Continuer* » au bas de la page pour atteindre la dernière page. À cette étape, si vous désirez réviser votre formulaire d'inscription ou votre questionnaire, cliquez sur le bouton « *Retour* », apportez les modifications appropriées et cliquez sur le bouton « *Enregistrer* ». Pour confirmer la saisie des informations et pour soumettre votre candidature, cliquez sur le bouton « *Soumettre* » au bas de la dernière page. Un message confirmant la transmission de votre candidature s'affiche.

En tout temps, si vous cliquez sur le bouton « *Retour* » ou « *Fermer* » sans avoir au préalable cliqué sur « *Enregistrer* », les informations saisies ne seront pas sauvegardées.

Pour avoir la certitude que votre formulaire d'inscription a été transmis, vous pouvez retourner dans votre dossier en ligne dans la section « *Mon dossier* », à la rubrique « *Suivre mes candidatures* ». Si la mention « soumis » est inscrite à votre dossier de candidature, cela confirme que l'opération s'est bien déroulée.

Transmettre les documents permettant de confirmer votre admission, notamment :

- une copie de tous vos diplômes ou relevés de notes officiels pour vos études faites au Québec ou dans une autre province canadienne. Dans le cas des attestations d'études collégiales, c'est le relevé de notes qui doit être fourni.
- une copie de l'évaluation comparative des études effectuées hors Canada (attestation d'équivalence).

Au moment de votre inscription, vous **devez joindre toutes les pièces demandées**.

Pour ce faire, après avoir soumis votre formulaire d'inscription, vous devez retourner dans votre dossier en ligne dans la section « *Mon dossier* », à la rubrique « *Suivre mes candidatures* ». Par la suite, vous devez cliquer sur le bouton « *Pièces justificatives* » associé à cet appel de candidatures, joindre tous vos documents et appuyer sur le bouton « *Soumettre* ». Veuillez noter que lorsqu'un seul espace est prévu pour joindre des documents, vous devez les regrouper dans un seul document et le joindre dans l'espace prévu.

Pour avoir la certitude que les pièces justificatives demandées ont été transmises, vous pouvez retourner dans votre dossier en ligne dans la section « *Mon dossier* », à la rubrique « *Suivre mes candidatures* ». Si la mention « soumis » est inscrite vis-à-vis « pièces justificatives », cela confirme que l'opération s'est bien déroulée.

Participer à la séance d'examens :

Les personnes jugées admissibles sur la base des renseignements contenus dans le formulaire d'inscription et des documents fournis pour confirmer l'admission seront invitées à participer à une séance d'examens.

Obtenir de l'information :

Pour obtenir de l'information sur le processus de qualification, sur le contenu de cet appel de candidatures ou si vous croyez nécessaire d'apporter des modifications à votre formulaire pendant la période d'inscription, vous pouvez communiquer avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs au 418 627-6268, poste 3766, pour la région de Québec, ou ailleurs au Québec, au 1 800 320-5375, poste 3766.

Si vous éprouvez des difficultés à postuler en ligne, vous pouvez communiquer avec notre service à la clientèle pour la région de Québec au 418 528-7157, ou ailleurs au Québec, au numéro sans frais 1 866 672-3460.

La fonction publique du Québec applique des mesures d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des femmes (pour certaines classes d'emploi particulières), des membres des communautés culturelles, des personnes handicapées, des autochtones et des anglophones.

Vous souhaitez mettre votre talent et votre savoir-faire au service du bien public ?
Carrieres.gouv.qc.ca, la référence pour les emplois dans la fonction publique